

pro natura local

1/22

Neuchâtel



Journée de rencontre aux Sagnes de Boudry Samedi 24 septembre 2022

Grâce à vos dons lors de la campagne financière 2021 en faveur des milieux humides, un étang a vu le jour en 2021 dans les pâturages boisés de la vallée de la Brévine. En 2022, des projets similaires seront réalisés dans la vallée de la Sagne et des Ponts ainsi qu'aux Sagnes de Boudry. En 2023, un complexe de 6 étangs sera réalisé dans la réserve des Goudebas, aux Brenets.

Afin de vous permettre de constater concrètement l'impact de ces projets sur le terrain, nous vous convions à une rencontre le **24 septembre 2022 entre 10h et midi aux Sagnes de Boudry**.

Nous aurons la joie de vous rencontrer et d'échanger au sujet de nos activités en faveur des milieux naturels du canton.

Notre site internet (<https://www.pronatura-ne.ch>) vous renseignera en temps voulu sur les détails de cette journée. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire par mail à l'adresse suivante : pronatura-ne@pronatura.ch afin de recevoir directement les informations pratiques dès leur parution.

Nous nous réjouissons de vous croiser lors de cette journée.

Mot de la présidente

Sommaire

- 2 Mot de la présidente
- 3 Activités du secrétariat
- 6 Activités dans les réserves
- 9 Programme des sorties 2022
- 10 Le groupe Jeunes+Nature en 2021
- 12 Invitation à l'assemblée générale

Au moment où j'écris ces lignes, on entend parler de 2G et 2G+, et il ne s'agit pas ici d'antennes de communication. Lorsque vous lirez ce journal, où en sera-t-on ?

Je me suis laissé dire que la pandémie allait encore durer deux ans. Au regard de ce qui doit encore être fait pour la biodiversité, une pandémie de quatre ans, ce n'est rien. Quand on pense que plus de 30 ans ne suffisent pas pour protéger correctement les marais et surtout faire appliquer les lois...

Je pensais très naïvement que cette pandémie allait réveiller l'envie de protéger la biodiversité et le climat avec des actions efficaces au sein du gouvernement et de la population. Force est de constater que ce n'est pas le cas. L'avenir de nos enfants est donc sans importance ?

Mais revenons à l'année écoulée. Les mesures sanitaires nous ont obligés à changer notre quotidien, avec les comités de janvier, février et mars en visio-conférence. Comme beaucoup d'entre vous l'ont testé, les visio-conférences ne sont pas toujours évidentes : grésillements, coupures de son, participants qui disparaissent puis réapparaissent... bref, il a fallu s'adapter. Je remercie d'ailleurs les membres du comité d'avoir supporté tout ça avec humour. Nous avons décidé de faire l'AG par correspondance, ce qui fut un succès grâce à votre participation et vos retours très encourageants. Merci à vous. Comme je l'avais déjà signalé, j'ai décidé de remettre la présidence de la section pour la fin de l'année 2021. Ceci principalement pour laisser la place à une présidence prête à développer le côté politique et communication qui nous fait défaut. Quelques contacts en ce sens ont été établis pour le renouvellement des postes de président.e et de vice-président.e dès 2022.

Pour ma part, je suis très contente d'avoir mis en place des groupes de travail sur trois thèmes principaux : réserves-biodiversité, aménagement du territoire-communication-politique et éducation à l'environnement. Ces différents groupes accueillent des ressources externes, intéressées par le sujet, prêtes à s'investir sans devenir membre du comité. Je remercie toutes ces personnes dont le soutien et les connaissances nous sont très précieux. Une section de Pro Natura comme la nôtre fonctionne avec des employés dont vous pouvez lire les comptes-rendus dans les pages suivantes, mais aussi avec des membres bénévoles formant le comité dé-cisionnel.

Je tiens à toutes et tous les remercier. Ces personnes s'engagent, soutiennent, essayent de faire bouger les choses. Pour ces femmes et ces hommes, la nature, la biodiversité, les milieux naturels et l'avenir de la planète tiennent une place importante dans leur cœur. Ces personnes offrent leur temps et leur énergie, toujours avec bonne humeur, pour qu'elles puissent continuer à s'émerveiller, observer, découvrir et partager. Sans vous (Danielle, Maïann, Gaëlle, Adrienne, Daniel, Quentin, Stéphan, Nicolas, Christian, Dylan, Yvan et Antonin), la présidente que je suis encore pour quelques mois, aurait eu beaucoup de peine à affronter les différents défis et déceptions.

Ceci dit, assez blablaté, il y a de bonnes nouvelles que vous découvrirez dans les prochaines pages et qui vous feront revivre les différents points forts ayant marqué 2021.

Jennifer Iseli

Impressum

Encart local de la section neuchâteloise

Editeur
Pro Natura Neuchâtel
Secrétariat
Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel
032 724 32 32
Pronatura-ne@pronatura.ch
www.pronatura-ne.ch
IBAN : CH80 0900 0000 2000 7701 7

Rédaction
Jennifer Iseli, Maïann Suhner, Gaëlle Vadi,
Antonin Jaquet, Yvan Matthey

Mise en page
Sunila Sen Gupta

Impression et envoi
Vogt-Schild Druck AG, Derendingen

Tirage
5055 sur papier recyclé

Activités du secrétariat

L'année 2021 s'est ouverte avec une Assemblée Générale 2021 organisée par correspondance. En vue des élections au Gouvernement, répondant à un article de presse présentant le bilan du chef du DDTE, nous nous sommes engagés en établissant un contre-bilan critique de cette législation au sens des dossiers environnementaux que nous suivons. Diffusé aux journaux et par notre site internet, ce texte n'a pas provoqué le débat escompté, si ce n'est une investigation médiatisée au sujet de la décharge sauvage des Verrières.

Notre campagne financière a été consacrée à la revitalisation progressive de divers plans d'eau de nos réserves. Une fois encore, nous vous remercions très chaleureusement et vous invitons samedi 24 septembre 2022 pour découvrir les travaux menés dans notre réserve des Sagnes de Boudry.

Implications politiques

Après les élections cantonales, 2021 a été marquée par la votation de juin sur les deux initiatives « eau propre » et « pesticides » et sur la loi CO2. La campagne politique a été très dure et trop souvent excessive dans les propos et les déprédations du matériel d'affichage. Le bord des routes a été occupé par les slogans des agriculteurs, très fortement impliqués contre les initiatives. Résultat : rejet des initiatives ET de la loi sur le CO2, celle-ci devant ancrer les actions nationales pour lutter contre le changement climatique. Et en prime, une fronde anti-ONG environnementales de la part d'une partie du monde agricole régional. Le fossé agriculture-nature se creuse, ce qui est inquiétant. Quelques exemples :

Le projet « Lièvres et Cie » doit concrétiser des actions pratiques dès 2021. Notre demande de permis visant à créer deux petits étangs sur le Communal de La Sagne,

soutenue par le Conseil communal, a été contestée par plus de 50 sagnards issus du monde agricole soucieux de bloquer par principe un projet de Pro Natura, ONG jugée trop influente et à combattre. Face à cette pression, l'autorité communale a refusé ce projet favorable à la biodiversité.

Le **syndicat AF** de la vallée de La Brévine, depuis 2015, cherche à faciliter la mise en place des zones-tampon en offrant aux agriculteurs des terrains à l'extérieur de la zone protégée. Depuis l'été 2021, les fronts agricoles se sont fortement durcis contre le projet, concerné par une nouvelle contrainte : la protection des eaux du captage de La Brévine, trop régulièrement pollué par un excès de matière organique issue de la dégradation des tourbes et des apports de lisier. Le canton, appliquant une modification légale de 2016, a désigné une surface à soustraire aux épandages de lisier (400 ha) qui concerne une grande partie du périmètre du syndicat. Les paysans fortement impactés remettent en question la finalité du syndicat, mélangent les mesures du projet AF et celles imposées par la protection des eaux. Une fronde anti État et anti ONG prend de l'ampleur avec une remise en question de la protection des marais, des contrats pour les zones-tampon et même des prestations écologiques de l'écoréseau agricole, pourtant rémunérateur.

Avec le WWF, conscient que cette péjoration des relations agriculture-nature ne peut être que négative, nous avons décidé de réagir en motivant un groupe de réflexions rassemblant des représentants des ONG et du monde agricole pour renouer le dialogue et tenter de mieux se comprendre.

Une première rencontre a eu lieu début novembre. Elle a débouché sur la volonté continuer ce dialogue autour de quelques thèmes précis en 2022. Nous espérons de fructueux échanges et une communication

positive, tant les problèmes partagés sont nombreux.

Depuis peu, nous sommes en relation avec la famille propriétaire d'un vaste estivage au Mont des Verrières. Une convention se met doucement en place avec cette famille afin de favoriser la qualité des pâtures du domaine de Chez Thenet. Un projet positif pour les pâturages jurassiens.

Principaux succès

Présenté dans notre bilan 2020, le recours déposé au Tribunal Cantonal contre la procédure de délimitation du site de Vaumarçus pour installer une aire d'accueil pour les gens du voyage suisses dans un site sensible pour la protection des reptiles a abouti. Le Tribunal a débouté le Conseil d'État et le DDTE devra reprendre sa planification de manière adéquate et plus complète. En cas de nouveau projet, nous resterons attentifs à la prise en compte correcte des intérêts de cette faune sensible.

Déposée à fin 2020, une opposition contre la délimitation à Boudevilliers, d'une zone d'activités économiques (ZAE) sur un terrain agricole de qualité pour y implanter un centre du Groupe E a trouvé un aboutissement positif en 2021. Ce zonage était dénoncé du fait que la sanction du Plan Directeur Cantonal indique clairement que le pôle économique du Chillou doit être



Reflets dans une tourbière inondée.

abandonné. Avec ce projet et les surfaces supplémentaires que Val-de-Ruz souhaitait zoner, la crainte de voir le Chillou se réa-

liser par étapes était grande. Notre opposition a permis de réduire la surface de la ZAE au strict besoin du Groupe E et de rendre le projet du bâtiment plus respectueux de la nature alentours. Val-de-Ruz et le DDTE s'engagent conjointement à abandonner tout nouveau zonage entre Boudevilliers et Malvilliers pour le prochain plan

quand nous avons appris cet accord final et la future restauration du marais.

Voulant rester positifs dans le cadre de ce projet, nous avons développé et mis sur pied des visites guidées tout au long de la belle saison 2021. Six guides ont conduit des familles, des groupes et des classes

Bied à Môtiers, le pôle économique de la Tène ou encore les modifications du réseau pédestre cantonal.

Parmi les demandes de permis relevées à la Feuille Officielle, 5-6 projets ont été analysés sans suite alors que le comité a décidé de lancer 11 oppositions contre des projets nécessitant des éclaircissements. Huit cas concernent des projets agricoles (nouveaux ruraux, stabulations, transformations, terrassements) et la gestion inadéquates des matériaux du chantier. Plusieurs cas sont localisés dans le site marécageux des Ponts-de-Martel et nécessitent une attention particulière.

Pour l'opposition au Petit-Sommartel, la situation du domaine à proximité immédiate de pâturages maigres d'importance nationale et la gestion de zones-tampon vers les marais ont nécessité d'obtenir un engagement strict des exploitants pour la sauvegarde à long terme de ces milieux sensibles. Le permis a pu être délivré sans trop de retard moyennant des charges précises que les requérants ont acceptées.



Yvan Matthey

Paysage agricole diversifié vers les Herses, La Chaux-de-Fonds

d'affectation, ce que nous jugeons comme un accord minimal mais acceptable.

Parmi les projets majeurs de la section, celui de la **Maison de la Tourbière** aux Ponts-de-Martel a évolué très positivement en 2021. L'important et constant effort de la commission financière a permis de couvrir le budget du projet via des prêts privés. Dès lors, le comité de pilotage a lancé les transformations du bâtiment du Cerf dont l'inauguration du nouvel écrin est agendée pour l'été 2023. Ce projet intègre une revalorisation du sentier à travers les marais en modernisant l'offre didactique.

Bloqués longtemps par l'opposition d'un voisin, les travaux du sentier seront activés au printemps 2022. Le DDTE et la commune, faisant suite aux demandes réitérées de notre association, sont parvenus à résoudre les conflits du démontage du site équestre utilisé illégalement dans ce marais depuis près de 30 ans. Notre satisfaction a été à la hauteur de notre attente

pour leur faire découvrir, en association directe avec les membres de Torby, la vie des tourbières et l'utilisation historique de ces marais. Incluant des sorties lors de la fête de la Nature, puis jusqu'en octobre, plus de 30 visites ont permis à près de 250 personnes de découvrir ces lieux. Nous remercions vivement nos jeunes guides et l'équipe de Torby, et nous invitons tout le monde à faire bon accueil au programme 2022 !

Des projets à analyser et critiquer

Comme chaque année, les dossiers à critiquer sont restés nombreux avec l'analyse de plus de 30 situations (constructions, conformité à la LAT, gestion des matériaux, protection des sols, etc.). Parmi ces cas, 14 consultations nous ont été soumises pour des prises de position dont par exemple, l'initiative rives pour tous, le plan climat cantonal, la revitalisation des rives lacustres, celle de l'Areuse et du

Outre ces dossiers à caractère agricole, nous avons bloqué la création d'une buvette avec terrasse dans un bâtiment désaffecté en zone de crêtes et forêts à La Serment/Tête de Ran, installation et affectation non conformes à la zone agricole.

Dernière opposition citée, le parking du Soliat, dont la mise en conformité d'un secteur ne nous semble pas suffisante pour clarifier la situation actuelle négative. Nous demandons que l'ensemble du stationnement soit traité via un plan de mobilité. Les plus de 4'000 m2 utilisés actuellement pour accueillir voitures, campers et autocars doivent être réduits aux besoins des seuls clients du Soliat. Les promeneurs n'ont pas à bénéficier de places accessibles dans les pâtures alentours.

Finalement, nous devons relever que pour la première fois, le comité a dénoncé pénalement un acte répréhensible auprès du ministère public. En mai 2020, lors d'une visite de terrain en présence des ser-

vices cantonaux, un exploitant agricole a accepté un plan d'interventions limitées, avec quelques compensations en vue de pouvoir aplanir divers secteurs. Une décision conforme à cet accord lui a été transmise en automne par le DDTE. Notre surprise fut grande, début juin 2021, quand nous avons vu un girobroyeur en pleine action, terminant l'aplanissement total de la parcelle, préalablement traitée à l'herbicide. Face à un tel irrespect des règles et décisions, une dénonciation pénale était indispensable. Nous attendons le traitement de cette affaire avec intérêt.

Quatre projets éoliens sont en développement dans notre canton. Nous avons accompagné l'élaboration des projets de la Montagne de Buttes et des 4 Bornes. Les compensations intégrées aux projets sont jugées bonnes au sens de nos attentes. Ces projets restent bloqués par d'autres oppositions. Le projet au Crêt-Meuron est plus compliqué. Il s'appuie sur un arrêt du TF qui impose des machines de petites tailles et permet une étude d'impact moins poussée que pour les autres parcs. Avec le WWF, nous avons déposé une opposition afin d'obtenir une amélioration de la protection des oiseaux, des chauves-souris et des milieux les plus sensibles. Nos revendications sont discutées et bien acceptées par les promoteurs. Nous avons bon espoir que ce projet puisse ainsi être amélioré du point de vue des compensations. Un quatrième projet est en développement au Montperreux, site qui possède de grandes richesses naturelles. Face aux enjeux, les ONG ont hésité à rejoindre le groupe d'accompagnement. Si Birdlife a décidé de sortir du processus, nous avons opté, avec WWF et Nos Oiseaux, pour une implication dans ce projet de Val-de-Ruz, afin de revendiquer un maximum de mesures environnementales. Le groupe travaille activement depuis quelques mois avec de bons résultats. Le projet avec des mesures de haute qualité, sera rendu public en été 2022.

Anciens dossiers ouverts

Lié à notre opposition contre le parking du Soliat, le Plan d'Affectation du Creux du Van reste en attente du jugement du

Tribunal Fédéral, suite au recours d'Helvetica Nostra. Si les premières mesures pour régénérer la flore bordant le cirque montrent des résultats encourageants, que penser de la soirée repas gastro organisée au bord de la falaise par une entreprise régionale peu soucieuse de la fragilité du site ? Et que penser de nos autorités qui lancent un plan de mobilité pour les accès au Creux du Van, répondant à notre opposition de 2017, mais sans y inviter les ONG

Pour les vignes du Landeron, l'application de la décision cantonale imposant la restauration des haies, des bosquets, des murets et l'élimination des remblais réalisés illégalement reste bloquée car le vigneron utilise encore et toujours des actions juridiques pour éviter les travaux. Ce dossier court depuis 2012.

Le dossier de la compostière de Brot a mis du temps à se débloquer. Relançant régulièrement le DDTE pour faire exécuter la décision du Conseil d'État de mars 2019, nous avons eu la surprise, cette fin d'été, de recevoir une proposition de l'aménagement du territoire disant pouvoir accepter une nouvelle enquête pour mise en conformité du projet revu librement par les requérants.

Cette décision a provoqué une vive réaction de notre part auprès Département, poussant M. Laurent Favre à organiser une vision locale début octobre. Le DDTE a dû confirmer la position de Pro Natura visant à rétablir le site selon le permis initial. A l'exception d'un élément que nous pouvons accepter, les requérants sont donc tenus de réaliser la remise en état dans un délai court et défini. Nous espérons vivement que 2022 verra l'aboutissement de ce dossier. A suivre donc une fois encore.

Dossiers médiatisés

Par une plainte pénale et une pétition relayée par les réseaux sociaux, une habitante de Brot a dénoncé le SFFN à cause de travaux jugés inadéquats pour la protection des amphibiens du marais, avec mise à mort de grenouilles. Cette dénonciation n'est pas conforme à la réalité du

travail, mené à satisfaction pour revitaliser le site en faveur des amphibiens. Face aux conséquences néfastes que peuvent jouer les réseaux sociaux quand on exploite le sentimentalisme du public, par un communiqué de presse, nous avons appuyé et soutenu la finalité des travaux menés en dénonçant cette pétition.

Dénoncée en 2018 déjà à la suite d'informations reçues par des habitants, il a fallu une investigation journalistique et un article en automne 2021 pour que le DDTE prenne la mesure des dégâts occasionnés durant près de vingt ans par la décharge sauvage des Verrières. En réaction à l'article et aux questions de députés, l'engagement du Canton pour régler ce cas est louable mais nécessitera cependant encore plusieurs années, tant les procédures sont complexes jusqu'aux réparations effectives. Nos autorités doivent clairement prendre la mesure des annonces citoyennes et réagir fermement pour ne pas laisser pourrir de telles situations.

Yvan Matthey et Gaëlle Vadi

Journées bénévoles 2022

Samedi 14 mai 2022

Pertuis-du-Sault - Neuchâtel
Matinée naturaliste dans la réserve.
Sensibilisation au piétinement des prés maigres

Inscription jusqu'au 6 mai

Samedi 27 août 2022

Sous-le-Rondel - Brot-Plamboz
Journée d'entretien de la réserve

Inscription jusqu'au 19 août

Samedi 10 septembre 2022

Paulière - Coffrane
Journée d'entretien de la réserve

Inscription jusqu'au 2 septembre

Samedi 24 septembre 2022

Les Sagnes de Boudry
Découverte des plans d'eau revitalisés

Inscription jusqu'au 16 septembre

Samedi 8 octobre 2022

Pertuis-du-Sault - Neuchâtel
Journée d'entretien de la réserve

Inscription jusqu'au 30 septembre

Inscriptions :

antonin.jaquet@pronatura.ch

Activités dans les réserves

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Dans ces mots d'introduction, vous ne lirez pas que la sécheresse a été soutenue et que cela a été visible sur les réserves. Cette année, nous avons eu un excédent d'eau et pour une fois cela a été plutôt favorable à la nature, ... Jusqu'aux premières grêles de fin de juin qui ont par endroit fait de gros dégâts. Les inondations n'ont par contre pas simplifié le travail et il a fallu parfois improviser des solutions. Voici en quelques pages, les faits marquants de l'année 2021.

Entretiens courants des réserves

Les premiers entretiens d'été n'ont pas été simplifiés par les conditions météorologiques. Les pluies abondantes du début d'année ont détrempé les prairies, à la Vieille-Thielle où d'habitude, nous nous occupons de la fauche de deux parcelles, tout était sous l'eau. L'amélioration des conditions courant août a permis de rattraper le retard pris et envisager l'automne plus sereinement.

Au bas-marais des Goudebas, la grêle a d'abord broyé la végétation en juin. Les pluies diluviennes ont ensuite eu comme conséquence l'élévation du niveau d'eau du lac des Brenets. Mi-juillet une partie du bas-marais était sous 1 m d'eau. Pour cette réserve et la fauche des 5.4 ha de prairie, nous collaborons avec un agriculteur des Brenets. Pour pouvoir travailler dans la réserve, les sols doivent être ressuyés. Autant dire que début août cela n'était pas gagné! Le retour du soleil a permis finalement d'améliorer la situation et de réaliser la fauche en deux fois fin août. Et pourquoi s'acharner à faucher dans ces conditions me direz-vous ? Tout est une question d'objectifs de gestion. Dans ce contexte, le maintien de certains milieux et de certaines espèces cibles nécessite au minimum une fauche annuelle. C'est le cas

par exemple de la fritillaire pintade qui se maintient grâce à cette mesure d'entretien. Sans fauche le milieu évolue, certaines espèces se raréfient et d'autres prennent le dessus. De plus la végétation du marais est par endroit luxuriante et l'absence de fauche une année pourrait complexifier le travail l'année suivante (bourrage des machines par exemple).

Aux Sagnes de Boudry, deux fauches sont réalisées chaque année. Une partie de la réserve est fauchée début juillet afin de contenir le développement de la ronce et du roseau et de diversifier la mosaïque de milieux humides. Le reste est fauché en fin d'automne. Cette année, en juillet, seule une partie de la surface habituelle a pu être fauchée. Impossible de trouver une fenêtre météo favorable. Lorsque les roseaux et l'herbe sont mouillés, la motofaucheuse peine et le ramassage du foin détrempé est particulièrement pénible. Le travail en automne a donc été plus conséquent. Heureusement qu'une bonne équipe de bénévoles était présente !

L'importance du travail bénévole

Chaque année nous comptons sur le travail de nombreux bénévoles qui nous viennent en aide. Cette année, afin de pouvoir mieux



Dans les roseaux, le travail avec la motofaucheuse est parfois difficile

rendre compte du travail bénévole effectué, un décompte a été établi. 400, c'est le nombre d'heures offertes, réparties en 15 journées de travail de juin à novembre. La majorité des journées a été consacrée au ramassage de l'herbe fauchée dans les différentes réserves que la section entretient. Courant juillet, trois journées complètes ont été nécessaires pour arracher les néophytes envahissantes (solidages, verge-rettes), et, par endroit, les plantes pouvant



Chargement des chardons arrachés dans la réserve de Sous-le-Rondel, vallée de La Sagne

poser des problèmes à l'agriculture, principalement les chardons et le séneçon jacobée. Pour l'élimination de ces plantes, les usines de biogaz ont été approchées. Malheureusement, après consultation d'un spécialiste, les méthaniseurs agricoles de la région ne peuvent pas garantir une destruction des plantes car les températures de méthanisation sont trop basses et les temps de passage ne sont pas contrôlables, ainsi graines et stolons pourraient repousser et envahir les cultures après épandage des digestats.

Deux journées ont été organisées avec des élèves. Des zurichois sont venus tra-

vailler dans la réserve de Paulière afin de limiter l'expansion du saule pourpre, très dynamique. Une classe de Marin-Epagnier est venue nettoyer la réserve des Sagnes de Boudry où des briques, du métal, des tuiles, du bois étaient entreposés depuis de nombreuses années (au total plus de 2 tonnes de matériaux ont été sorties). Un nichoir dans un tas de pierre a également été construit dans la réserve et 9 nichoirs à cavernicoles ont été installés avec l'aide de l'association Sorbus.

Cette année encore, une journée a été organisée avec le groupe Jeunes + Nature de la section dans la réserve du Pertuis-du-Sault.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies cette année 2021 dans l'entretien des réserves. Le travail n'était pas toujours facile et parfois très répétitif, mais la bonne humeur était toujours au rendez-vous.



Un nichoir expérimental a été installé

Intervention forêt de La Cornée

Nous continuons d'entreprendre les coupes et les travaux pour favoriser les oiseaux forestiers rares dans nos forêts de La Brévine. Nous pouvons compter sur l'expertise de spécialistes de la Gélinothe des Bois ou de la Bécasse des Bois et sur les compétences d'un ingénieur et d'une entreprise forestière avec qui nous collaborons depuis de nombreuses années. La planification des travaux forestiers se fait selon un plan de gestion. En 2021, deux divisions forestières sur une surface de presque 10

ha étaient concernées par les mesures. La nature du sol, la présence de source, la diversité du sous-bois ont obligé une rigoureuse planification des travaux de débarrage. En effet, le grand défi était de sortir le bois coupé. Les engins forestiers sont lourds et peuvent très vite faire des dégâts irréversibles. Ainsi, nous avons sollicité des machines plus petites pour débarrasser le bois en limitant le passage du porteur plus lourd sur les layons principaux et existants. Face aux conditions difficiles, le sol ne s'est jamais ressuyé en fin d'année, cette planification était bienvenue et a permis de préserver cette forêt magnifique. Cependant, la neige précoce nous a contraints à laisser une partie du bois en forêt car nous veillons à éviter tout dérangement pendant l'hiver. Si nous décidons de sortir ce solde de bois, ce sera dans la deuxième moitié de 2022.

Aménagement de plans d'eau

Nous savons que les milieux humides sont particulièrement menacés par les sécheresses et les dérèglements climatiques. Nous savons également que la biodiversité des eaux douces diminue plus rapidement que celle des océans ou des forêts (indice planète vivante 2018). Les plans d'eau n'ont pas échappé à ce déclin et il est urgent d'en recréer. C'était l'objet de notre campagne financière 2021 qui a été un vrai succès.

En automne 2020 un plan d'eau a été aménagé dans le pâturage boisé de Charopé à la Brévine, le premier d'une série prévue jusqu'en 2023. S'il est parfois indispensable d'installer une imperméabilisation pour retenir l'eau dans l'étang tout juste creusé, ailleurs nous pouvons compter sur la structure du sol qui apporte une étanchéité naturelle. A Charopé, l'étang a été creusé dans un sol très marneux, favorable pour retenir l'eau. Des petites structures ont été également installées à proximité directe de l'eau (murgier, bois mort) et un exclos empêchera aux génisses mises en pâture d'accéder au plan d'eau.

Curage des étangs de la Joux-du-Plâne

A la Joux-du-Plâne, nous gérons une petite réserve qui est une ancienne marinière. Sous la couche humifère du sol se trouve une couche marneuse homogène et étanche. Cela a permis l'installation d'une mosaïque de milieux humides et notamment 5 petits plans d'eau. Depuis plus de 40 ans que nous gérons cette petite parcelle, ces étangs étaient atterris rendant leur curage urgent, ce qui a été entrepris cet automne. Le retour du discret alyte accoucheur sera surveillé de près dès 2022.

Les civilistes de la Fondation Action environnement

Cette année, la section a une fois de plus collaboré avec la Fondation Action environnement en engageant un groupe d'une dizaine de civilistes pendant une semaine pour soutenir les travaux d'entretien des réserves. Il faut dire que nous n'avons pas eu de chance avec la météo, mais nous sommes arrivés à remplir les objectifs de la semaine. Quatre jours ont été consacrés aux travaux dans les forêts de La Brévine (mise en tas des branches après les coupes, limitation du recrû de hêtre dans certaines divisions, curage d'un petit étang) et une journée a été planifiée dans les tourbières du Bois-des-Lattes pour couper le recrû de pin. Malgré la pluie, la neige, le froid et le soleil resté très timide début novembre, l'équipe a fait du bon boulot.



Antonin Jaquet

Un roulage évite les dégâts causés par le passage des machines

Travaux dans nos tourbières

Le premier chantier de régénération des marais, soutenu financièrement par deux partenaires externes (Fondation Pratos et Station Ornithologique Suisse) s'est déroulé à La Châtagne vers La Brévine, afin de restaurer la parcelle acquise en 2020. L'entreprise mandatée a creusé neuf plans d'eau après dégagement des saules enva-

hissants et éliminé un dépôt sauvage de « cassons », permettant la création d'un dixième plan d'eau. Ces mesures visent à offrir des surfaces d'eau libre pour la faune ailée tout en favorisant la flore pionnière. Nous exprimons nos vifs remerciements à nos sponsors, qui ont permis cette très belle réalisation.

Le second projet de régénération des marais a été réalisé à la tourbière de La Joux-du-Plâne sous la direction et l'organisation efficace de M. Sébastien Tschanz, responsable de la gestion des marais au sein du SFFN. Soutenant cet important chantier, nous avons suivi ce beau projet visant à retenir un maximum d'eau dans la masse de tourbe afin de limiter le dynamisme forestier, particulièrement marqué dans ce marais jusqu'à maintenant.

A Martel-Dernier, en fin d'hiver, une promeneuse a eu la surprise de découvrir que notre hangar de bois, témoin des travaux d'extraction de la tourbe jusqu'en 1950 avait subi des dégâts majeurs sous le poids de la lourde neige. Le toit s'est affaissé, entraînant une partie des cloisons latérales. Si, dans un premier temps, nous l'avons sécurisé pour planifier sa reconstruction, il s'avère que le plan de protection des hauts-marais stipule que les constructions localisées dans les biotopes protégés doivent être éliminées en cas de

forts dégâts. Il s'agit de favoriser la restauration des marais. Dont acte. Un projet pour terminer le démontage et l'élimination des structures encore en place est prévu en 2022, en collaboration avec le SFFN.

Le mystère perdure autour de l'Alisier torminal abattu à Pertuis-du-Sault

Vous avez peut-être vu dans la presse que le comité a dénoncé l'abattage illégal de plusieurs arbres dans la réserve du Pertuis-du-Sault, et particulièrement celui d'un alisier torminal de près de 100 ans. En effet, une personne toujours inconnue s'est offerte la liberté de couper quelques arbres (chêne, érables, alisier) le long d'un chemin qui traverse notre réserve au-dessus du Jardin Botanique. Après de longues réflexions, il a été jugé important d'informer les gens sur place et dans la presse qu'il était parfaitement interdit de couper librement des arbres dans les forêts. Les articles ont étonnement reçu un fort écho et nous avons eu de nombreux retours. En parallèle aux informations, une plainte pénale a été déposée.

Reprise des journées « responsables romands des réserves »

Après une pause covidienne de deux ans l'organisation des journées « responsables romands des réserves » a pu reprendre. Mise en place en 2018 ces journées ont pour objectif d'échanger sur la gestion des réserves naturelles. Les expériences de chacun et chacune sont riches d'enseignements et les discussions peuvent souvent aider à résoudre certains défis. En 2021, la journée a été organisée par la section vaudoise. Nous avons notamment parlé des néophytes (plantes exotiques envahissantes), des solutions pour intégrer les systèmes d'information géographique (SIG) dans notre travail, mais aussi de la gestion des bénévoles qui souhaitent s'investir dans le travail de terrain.

Perspectives 2022

L'année 2022 s'annonce déjà bien chargée. Pour continuer dans la lancée de 2021, l'aménagement de plusieurs étangs



Elisabeth Kuhn

La neige nous a offert de beaux paysages, mais n'a pas simplifié le travail

est prévu. Un important travail sur la signalisation est également en cours et il est possible que quelques nouveaux panneaux fleurissent dans nos réserves. Un programme de suivi faune-flore important est prévu aux Goudebas et aux Sagnes de Boudry, il sera mené par le groupe de travail « réserve et biodiversité » de la section.

Antonin Jaquet

Van Matthey



Un étang restauré au bord du marais

Programme des sorties 2022

« Vive les insectes » !

Le programme 2022 s'annonce sous le signe de la campagne nationale de Pro Natura Suisse : « Ensemble contre la disparition des insectes ». En collaboration avec le Pandaclub du WWF Neuchâtel, nous proposons des sorties journalières, un week-end et un camp d'été. Émerveillement, amusement, apprentissage, et découverte de ces êtres fascinants autour de nous.

Samedi 19 mars 2022

Atelier perce-oreilles

Samedi 2 avril 2022

Le Dahu

Samedi 9 avril 2022

Les mouches et les grenouilles

Samedi 23 avril 2022

Bonjour, petit bourdon !

Samedi 7 mai 2022

Les papillons mangent des salades

Samedi et dimanche 4 et 5 juin 2022

Week-end entomologique à Mont-Racine

Samedi 18 juin 2022

La vie dans les prairies

Lundi à vendredi 1-5 août 2022

Camp d'été : La magie des tourbières

Samedi 3 septembre 2022

L'animal de l'année de Pro Natura, la vie secrète du Lérot

Samedi 17 septembre 2022

Pollinisateurs et récolte de fruits

Samedi 1 octobre 2022

A la Réserve des Sagnes de Boudry

Samedi 15 octobre 2022

Envol nocturne

Samedi 29 octobre 2022

Coléos des bois

Samedi 5 novembre 2022

Sensibles antennes

Samedi 3 décembre 2022

Les tous premiers insectes du monde

Qui peut participer aux activités de notre groupe ?

Tous les enfants à partir de 5 ans, membres ou non de Pro Natura. A 12 ans, tu as la possibilité de rejoindre le groupe des ados romands. En fonction des besoins, les enfants en situation de handicap sont encadrés de manière à permettre leur participation intégrale à la sortie.

Tu peux devenir aide-moniteur.trice dès 13 ans ! Les plus âgés.ées sont les bienvenus.es pour rejoindre le groupe de moniteurs.trices. Amusement et découvertes assurés !

Contact et informations :

Maiann Suhner :

jeunes.neuchatel@pronatura.ch

www.pronatura-ne.ch/jeunesnature

Le groupe Jeunes+Nature en 2021

Nouveau record ! Fin 2021, 24 moniteurs/trices et 12 aides-monos sont inscrits/tes sur la liste des monos du Groupe Jeunes+Nature Neuchâtel. Le bouche-à-oreille et la bonne ambiance dans le groupe semble être notre meilleure promotion.

Sur les 17 sorties, seule celle du mois de janvier a dû être annulée à cause de la covid. Certaines ont été organisées en « micro-groupes » de 4-5 enfants avec 1-2 moniteurs/trices. C'était le cas pour la sortie « chouettes ». Ainsi le 6 février, 6 petites équipes sont montées à des heures différées à La Vue des Alpes pour une descente à l'écoute des rapaces. Cette configuration a permis de souder de liens un peu plus étroits que d'habitude les monos et les enfants. C'est peut-être aussi pour cela que les enfants sont revenus toute l'année et qu'en moyenne, une 20ème d'enfants a participé à nos animations journalières sur les thèmes des grenouilles, des grands pré-



L'anatomie, le mode de vie et la problématique de l'écrevisse américaine dans nos eaux ont été transmis durant la sortie juin. Fascination durant l'explication de Damien Reichen, au bord du lac.

dateurs, de la fritillaire pintade, des écrevisses, ou encore des truites.

Quelques sorties en portrait

Défi spécial, la sortie ornithologie à vélo avec 24 gamins sur les deux-roues pour une virée au Fanel a été un succès grâce

aux 9 monos attentifs et débrouilles ! Les quelques crevaisons n'ont pas porté atteinte à la bonne ambiance.

Robin, nouveau mono du groupe, raconte sa toute première sortie : *Ambiance pluvieuse pour la sortie truites ! Heureusement, l'autoroute nous aura fourni un cou-*



Le Groupe Jeunes+Nature en pleine forme !



Camp d'été BEJUNE « Au pied du glacier d'Aletsch »



Camp d'été BEJUNE « Voyage au pas des chèvres » au Toggenburg

vert contre la pluie pour la première partie de la journée. Au programme sous ce toit improvisé : jeux pour se rencontrer, pique-nique, et activité sur le thème du jour. Les enfants, répartis en quatre groupes, auront pu apprendre beaucoup de choses sur la truite, son cycle de vie et de reproduction. Après ce moment abrité, un peu de marche nous a amené jusqu'à l'Areuse.

La rivière avait un débit incroyable ; trop grand pour voir la moindre nageoire de truite ! A la place, ce fut le spectacle de troncs et de branches d'arbres dévalant avec le courant qui nous aura marqué. Malgré tout, la sortie fut un succès grâce à la bonne humeur permanente du groupe que le mauvais temps n'a pas su émousser.

Deux camps d'été BEJUNE

En collaboration avec les Groupes J+N du Jura et du Jura bernois, pour une première fois dans l'histoire du Groupe J+N Neuchâtel, deux camps ont pu être organisés cet été : Le premier en voyage itinérant avec des boucs au Toggenburg, le deuxième au Centre Nature Pro Natura près du glacier d'Aletsch, entouré de forêts d'Arolles.

Le projet « RIVJEKA » continue

Enfin ! Le projet d'échanges « Rivjeka » qui avait été reporté à cause de la covid a partiellement pu avoir lieu en juillet et août 2021. 9 moniteurs/trices du Groupe J+N Neuchâtel sont partis en Bosnie-Herzégovine à la rencontre de jeunes gens

friands de connaissances sur l'écologie et la protection des rivières. Une sacrée expérience ! Pour l'été 2022, les participants/tes de ce voyage organisent l'accueil des bosniens/nes en Suisse, toujours sur la thématique des rivières, de l'énergie renouvelable et de l'éducation à l'environnement.

Témoignage de Raphael, participant au projet :

Deux semaines merveilleuses, intenses, mouvementées, envoûtantes ont passé, et nous avons beaucoup appris sur les rivières et sur nous-mêmes.

Après une semaine enchanteresse à Champ-du-Moulin près de l'Areuse avec des ateliers, du travail à la ferme, des excursions et beaucoup de discussions, nous avons entamé le grand voyage en train de nuit vers Zagreb. Là, nous avons été accueillis par l'équipe bosnienne près de la rivière Una avec un gigantesque repas composé de plats typiques, préparés pour nous pendant toute la journée.

Par un programme qui nous a introduit dans l'écologie des rivières des Balkans et des problèmes locaux avec les Hydrocentrals (centrales hydroélectriques en langue locale) accompagnés par des activistes sur place, nous avons également appris à gérer les différences entre nos deux groupes, à adapter nos attentes. Les journées sur les magnifiques montagnes de Vlasi et autour de des rivières Una, Ugar et Sana sont passées bien trop vite.

Reconnaisants pour cette folle aventure, nous nous réjouissons de recevoir l'équipe de la Bosnie en été 2022 en Suisse !

Maiann Suhner



L'équipe Rivjeka 2021 sur la montagne du Vlašić en Bosnie-Herzégovine

Invitation à l'assemblée générale 2022

Vendredi 13 mai 2022 à 19h00

Salle verte de la Maison des Associations (rez)

Rue Louis-Favre 1, Neuchâtel

Ordre du jour

1. Salutations

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 3 juin 2021

Des copies du PV seront disponibles sur place, sur le site internet (www.pronatura-ne.ch) ou peuvent être envoyées sur demande.

3. Rapports brefs

- de la présidente
- du chargé d'affaires
- du responsable des réserves
- du groupe Jeunes+Nature

4. Comptes 2021

- rapports du caissier et des vérificateurs de comptes

5. Adoption des rapports et décharge au comité pour sa gestion

6. Elections

- nomination de la nouvelle présidence
- admissions et démissions au comité
- nomination des vérificateurs des comptes

7. Vous avez la parole - divers

L'assemblée sera suivie, vers 20h15, de la présentation de la mise en place des mesures de régénération de la tourbière du Bois-des-Lattes par Yvan Matthey, chargé d'affaires de Pro Natura Neuchâtel et spécialiste des tourbières. Puis nous partagerons le verre de l'amitié.

Bienvenue à toutes et tous !